

Le joli mois de Mai !

Quelques dates à retenir...

*Assemblée Générale des Contrats Bleus
Vendredi 19 mai à 19h
À la salle des fêtes*

*Fête des voisins
Vendredi 19 mai à partir de 19h30
Inscriptions : à la Mairie avant le 16 mai
Toutes les informations en page 17*

**Relevé des compteurs d'eau
du 18/05/2017 au 02/06/2017**
Voir détail page 25

*Feu de la Saint-Jean
Vendredi 23 juin à partir de 20h30
Place du Panama
Détail page 18*

*Elections législatives :
Dimanche 11 juin : 1er tour
Dimanche 18 juin : 2ème tour*



le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Le mois de mai vient de commencer, les activités de la commune se poursuivent et nous vous présentons donc notre nouvelle édition de notre Feuille de Chou.

Nous sommes en train de finaliser les travaux de notre opération Coeur de Village, nous avons désormais une allée de pavés sur le parvis de l'église et ce conformément à nos décisions de ce début d'année. La signalétique des places dans la grande rue a été revue pour partie et sur la place, les places sont désormais bien délimitées.

Notre nouvelle communauté de communes Terres de Perche poursuit sa mise en place et nous avons même été sollicités par la commune de Dampierre Sous Brou qui souhaite nous rejoindre.

Passer d'une communauté de communes à treize communes à une communauté de communes à vingt-quatre communes est loin d'être simple, l'harmonisation des compétences et de la fiscalité prendra du temps.

Il y a quelques jours, samedi 29 avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir, grâce à l'association Champ'livres, une manifestation mettant en avant les producteurs locaux, l'intérêt de nous approvisionner auprès de ceux-ci à la fois pour la qualité des produits, le maintien d'emplois sur notre territoire. Au-delà de ces notions, c'est notre rapport à la nature qui était un des sujets de fond de la journée.

L'association Perchemin a quant à elle organisé une randonnée le 23 avril qui a également connu un grand succès, faire découvrir ou redécouvrir nos chemins tout en pratiquant la marche reste un des objectifs majeurs de cette association.

Autres moments importants de notre vie communale, le repas de Printemps, concocté cette année par Claire Beauger du Sébastopol, nous a permis de passer un bon après-midi. Le point d'orgue de la journée a été la remise de cadeaux pour les deux doyens présents, à savoir Madame Micheline Guillemet et Monsieur François Bigeault.

Nous avons eu également le carnaval des enfants sur le thème des Minions qui a permis de rassembler de nombreux parents et enfants dans certaines rues du village. Ensuite, comme le veut la tradition, le bonhomme carnaval a été brûlé sur le terrain de football. La manifestation s'est terminée par un mini concours de déguisements et un goûter.

Ces manifestations sont quelques exemples de ce qui a été fait depuis notre dernière édition, vous en trouverez le détail dans les pages intérieures et elles montrent bien la vitalité des activités de notre commune.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette nouvelle édition de la Feuille de Chou, la prochaine paraîtra pour les manifestations de l'été.

Eric Legros

L'équipe de la feuille de Chou

Est heureuse de vous
présenter une nouvelle
édition ...

Responsable de publication :

Philippe Guillemet

A la mise en page :

Claire Tafoiry

A la relecture :

La commission
Communication

A la reproduction et à la distribution :

Sophie Prella

Les membres du Conseil
Municipal





Le Conseil municipal et la Communauté de Communes

Les membres du conseil municipal

Le Maire : **Éric Legros**

1^{er} Adjoint : Philippe Guillemet

2^{ème} Adjoint : Jean Taquet

3^{ème} Adjoint : Denis Granger

Les conseillers :

Christian Bornet, Jean-Pierre Brihaye, Valérie Chrétienne (démission : déc 15), Gaëlle Guyon, Nicolas Javoy, Luc Liard, Mireille Marie, Marie-France Moinet, Philippe Septier, Claire Tafoiry, Céline Védie

Les commissions communales

✓ Urbanisme :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry, Mireille Marie, Marie-France Moinet, Luc Liard.

✓ Voirie et Réseaux :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Christian Bornet, Philippe Septier, Claire Tafoiry, Luc Liard.

✓ Bâtiments / Cimetière :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon, Mireille Marie.

✓ Eau et Assainissement :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Céline Védie, Philippe Septier, Marie-France Moinet, Nicolas Javoy, Luc Liard, Christian Bornet.

✓ Communication :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry, Nicolas Javoy, Philippe Septier, Céline Védie, Luc Liard, Mireille Marie.

✓ Champrond en Gâtine « Porte du Perche » :

Éric Legros, Jean-Pierre Brihaye, Mireille Marie.

Membre hors conseil : Claude Imhof

✓ Appel d'offres :

Titulaires : Céline Védie, Philippe Septier, Éric Legros.

Suppléants : Nicolas Javoy, Jean Taquet, Mireille Marie.

✓ Fêtes-Fleurissement :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Marie-France Moinet, Mireille Marie, Jean-Pierre Brihaye, Nicolas Javoy, Philippe Septier.

✓ Finances : ensemble du conseil municipal

✓ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Éric Legros, Jean-Pierre Brihaye, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon, Luc Liard.

✓ Correspondant Défense : Philippe Guillemet.

✓ Commerces :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Nicolas Javoy, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry, Luc Liard.

✓ Impôts directs :

Titulaires : Jean-Luc Guibert, Catherine Lunel, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry, Jean Taquet, Olivier Houdy.

Suppléants : Bernard Bigeault, Gérard Durand, Nicolas Javoy, Dominique Renard, Brigitte Wardavoire, Claude Lorin.

Les commissions intercommunales

✓ Voirie - Eau - Environnement - Assainissement :

Membres : Christian Bornet, Denis Granger, Luc Liard, Jean Taquet, Céline Védie.

Référent voirie spécifique : Denis Granger.

✓ Développement et animation du territoire :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Philippe Septier, Claire Tafoiry.

✓ Commission sports et services à la personne :

Jean-Pierre Brihaye, Gaëlle Guyon, Luc Liard, Mireille Marie, Marie-France Moinet.

✓ Commission aménagement et urbanisme :

Philippe Guillemet, Marie-France Moinet, Philippe Septier

✓ Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) :

Président : *Jacky Jaulneau*,

Délégués titulaires : Philippe Guillemet, Céline Védie (5^{ème} vice présidente). / Délégués suppléants : Nicolas Javoy, Christian Bornet.

✓ Regroupement pédagogique (SIRP) :

Champrond en Gâtine, Montlondon, Montireau, Saint Victor de Buthon
Délégués titulaires : Gaëlle Guyon, Éric Legros, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry.

✓ Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) :

Délégué titulaire : Denis Granger. / Délégué suppléant : Philippe Septier.

✓ Parc Naturel Régional du Perche :

Délégué titulaire : Jean-Pierre Brihaye. / Délégué suppléant : Mireille Marie.

✓ Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP) :

Délégué titulaire : Éric Legros. / Délégué suppléant : Mireille Marie.

✓ Conseiller Défense : Philippe Guillemet.

✓ Centre National d'Action Sociale (CNAS) :

Délégués titulaires : Éric Legros, Marie-France Moinet.

✓ Comité Bassin d'Emploi :

Délégué titulaire : Jean Taquet. / Délégué suppléant : Jean-Pierre Brihaye.

✓ ADMR :

Délégués titulaires : Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon.

✓ Croix Rouge :

Délégué titulaire : Claire Tafoiry.

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Terres de Perche

Le bureau est composé de treize membres : le président, six vice-présidents et six conseillers délégués répartis par commission.

Le Président : **Éric Gérard**

1^{er} vice-président, en charge de l'Aménagement et de l'Urbanisme : Luc Lamirault, délégué : Eric Legros

2^{ème} vice-président, en charge des Finances, Relation humaine, Mutualisation et Administration : Marylène Chevalier, délégué : René Rousselle

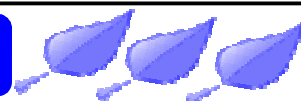
3^{ème} vice-président, en charge de la Voirie, de l'Eau, de l'Environnement, de l'Assainissement : Martial Lecomte, délégué : Jean-Michel Cerceau

4^{ème} vice-président, en charge du Développement du territoire (économie, emploi, numérique) : Bruno Jérôme, délégué : Victor Provôt

5^{ème} vice-président, en charge de l'Animation (Culture, tourisme, MSAP) : Brigitte Pistre, délégué : Michel Thomas

6^{ème} vice-président, en charge des Équipements sportifs, enfance, jeunesse, social, santé : Christophe Barral, délégué : Laurent Miger

Délégués communautaires : **Éric Legros**, Suppléant : **Philippe Guillemet**





● Les résumés des conseils municipaux ●

RÉUNION DU 2 MARS 2017

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 2 mars 2017 à 20h30 en session ordinaire sous la présidence d'Eric Legros, Maire, au lieu habituel de ses séances.

Absent : Nicolas Javoy.

✂ **Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 19 décembre 2016, qui est approuvé à l'unanimité.**

Quelques informations sont apportées :

⇒ La situation de la commune de Frazé reste complexe du fait de son appartenance d'origine à la CDC du Perche Gouët, qui avait la compétence scolaire. La commune de Frazé sollicite une réévaluation de son attribution de compensation.

⇒ Mireille Marie reste déléguée suppléante au PNRP.

⇒ Mr Le Dorlot a établi une proposition concernant le projet de construction d'une école. Mr le Maire a rencontré récemment le directeur de la SAEDEL, (Société d'Aménagement et d'Equipement du Département d'Eure-et-Loir, société d'économie mixte qui participe activement au développement du département). Cette société intervient sur l'ensemble du département de l'Eure & Loir à la demande des collectivités locales pour des projets d'aménagement et de construction. Elle permet, le plus souvent de respecter les engagements financiers initiaux. Accord du conseil pour solliciter une étude avec la SAEDEL.

⇒ Mireille Marie a demandé d'être représentante au sein de la commission sports et services à la population de la CDC Terres de Perche.

✂ **Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 11 février 2017, qui est approuvé à l'unanimité.**

⇒ La commission assainissement/voirie/environnement s'est déjà réunie sans la présence de tous les représentants, la commission n'étant pas encore totalement constituée. A cette commission, tous les membres seront invités, des groupes de travail seront vraisemblablement mis en place en fonction des différents thèmes abordés.

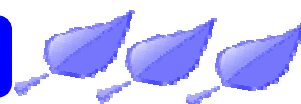
COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : SERVICE D'EAU POTABLE

Le compte administratif 2016 fait apparaître en section de fonctionnement un excédent de 5 208.88 € et un résultat cumulé excédentaire de 80 948.25 €. En section d'investissement, il fait apparaître un déficit de 2 817.59 € et un résultat cumulé excédentaire égal à 3 339.62 €. Le compte administratif 2016 en conformité avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité. Le conseil municipal décide donc de reporter au budget primitif 2017, 80 948.25 € en section de fonctionnement et de reporter 3 339.62 € en recettes d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2017 : SERVICE D'EAU

Mr le Maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif 2017, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 168 948.65 € en section de fonctionnement et à 93 988.27 € en section d'investissement. A ce budget, il est prévu l'aménagement des abords de la station de pompage (clôture avec portail et serrure), le renouvellement de branchements en plomb, l'acquisition d'un modem pour l'automatisme du remplissage du château d'eau et le remplacement de certaines canalisations notamment celles du Bois Gilet. Un diagnostic du réseau sera à réaliser au préalable pour pouvoir prétendre aux subventions de l'Agence de l'eau. Des questions se posent notamment en ce qui concerne l'affectation des excédents dans le cas de la reprise des compétences eau/assainissement par la CDC. Il est constaté une bonne qualité de l'eau sur la commune.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget présenté.





COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : SERVICE ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2016 fait apparaître en section de fonctionnement un excédent de 11 578.84 € et un excédent cumulé excédentaire de 62 292.93 €. En section d'investissement, il fait apparaître un déficit de 17 961.55 € et un résultat cumulé déficitaire de 21 759.84 €. Le compte administratif 2016 en conformité avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité. Le conseil municipal décide donc de reporter au budget primitif 2017, 40 533.09 € en section de fonctionnement et d'affecter 21 759.84 € en section d'investissement afin de couvrir le déficit.

BUDGET PRIMITIF 2017 : SERVICE ASSAINISSEMENT

Mr le Maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif 2017, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 72 833.09 € en section de fonctionnement et à 66 519.93 € en section d'investissement.

A ce budget, il est prévu de commencer une étude pour un projet de lagunage bien que l'échéance de transfert de compétence à la CDC approche, le remboursement d'une partie de la subvention à l'Agence de l'Eau suite à une réalisation moindre des travaux de réhabilitation du réseau et le report du déficit d'investissement 2016.

Il est rappelé que les réfections régulières des tampons d'assainissement pourraient être prises en charge en partie par le conseil départemental qui n'a pas, à ce jour, répondu à la demande conjointe de notre commune et celle de Montlandon.

Il est évoqué la possibilité de réaliser une intervention à l'école pour sensibiliser les enfants au devenir des lingettes après utilisation, par la diffusion de la vidéo de « Papy lingettes » entre autres.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

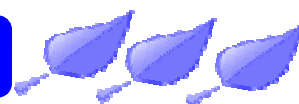
Le conseil municipal fixe comme suit les subventions aux associations :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017

Associations	Subventions
Association des Anciens combattants	50
Un Petit Air de Culture	500
Coopérative Scolaire (79 x 10 €)	790
Société de Pêche	100
Perche Association Football	0
Perchemin	100
Association Danse et Rêve	150
A.D.M.R	200
Service d'Aide à Domicile Schweitzer	200
La Prévention Routière	80
C.O.E.C.I.L	50
Amis des Jumelages du Canton	50
U.S.E.P du Perche	100

Associations	Subventions
Les Contrats Bleus	80
Stade Loupéen	50
Voyages scolaires (30 € par élève)	300
Les Petites Mains	400
Association des Parents d'Elèves	160
Amicale des Sapeurs-Pompiers La Loupe	80
La Croix Rouge	50
Comice Agricole	80
Comité des Fêtes	2450
Bibliothèque	350
Les Paniers d'Aligre	0
TOTAL	6 370

Le conseil municipal a attribué 50 € supplémentaires à la bibliothèque, qui a un projet d'animation par l'organisation d'une exposition de consommateur local avec la présence de producteurs locaux, qui aura lieu le 29 avril 2017 à la salle des fêtes.





POINT SUR LA DELIBERATION RELATIVE AU DEPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY

Mr le Maire fait part au conseil que notre délibération a été qualifiée comme non recevable et que la préfecture en a demandé le retrait car la commune n'est ni gestionnaire du service public de distribution d'électricité, ni concédante car cette compétence a été transférée au SDE. Cette délibération a fait l'objet d'un recours gracieux de la société Enedis.

Enedis, anciennement ERDF (pour Électricité Réseau Distribution France), est une société anonyme à conseil de surveillance et directoire, filiale à 100 % d'EDF chargée de la gestion et de l'aménagement de 95 % du réseau de distribution. De nouveaux éléments seront apportés sur ce dossier lors d'un prochain conseil municipal.

PROPOSITION DE DEMANDE DE RECLASSEMENT DE TERRES AGRICOLES A LA DEMANDE DU PNRP

Mr le Maire fait part au conseil que le Parc Régional poursuit ses actions en faveur du soutien aux agriculteurs de son territoire dans le cadre de la révision de l'Indice de Compensation des Handicaps Naturels (ICHN), qui est un dispositif de la Politique Agricole Commune qui vise à soutenir le maintien d'une activité agricole dans les zones défavorisées par l'altitude, de fortes pentes, l'excès d'eau dans les sols et d'autres caractéristiques. Ce dispositif se traduit par le versement d'une aide financière à l'hectare pour les éleveurs situés dans ces zones. Le Perche Ornaïs y figure dans sa totalité depuis le 19 janvier 1990 alors que le Perche d'Eure et Loir en est exclu. Une nouvelle carte des zones défavorisées initiées par le Ministère de l'Agriculture sera effective au 1er janvier 2018 et propose d'exclure la totalité du Perche. Ainsi le PNRP a contesté cette nouvelle carte et le PNRP plaide en faveur du classement de l'ensemble de son territoire en zones défavorisées tant pour le Perche Ornaïs que le Perche d'Eure et Loir.

Avis favorable du conseil municipal pour le maintien des aides pour le Perche Ornaïs et le Perche d'Eure et Loir.

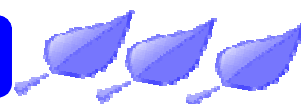
ADHESION ATD

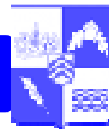
Mr Legros rappelle au conseil municipal que par délibération du 27/10/2016, la commune s'est engagée à adhérer à l'Agence Technique Départementale pour la période 2017/2020. Lors de sa séance du 27 février 2017, la CDC a approuvé la signature d'une convention expérimentale avec l'ATD concernant la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie sous maîtrise d'ouvrage de la CDC en 2017. Cette convention prévoit que l'intervention de l'ATD est conditionnée par l'adhésion de la commune à l'ATD. Aussi la CDC a décidé qu'en cas de non adhésion en 2017, la CDC n'assurerait pas les travaux du programme voirie (maîtrise d'ouvrage et financement pris en charge par la commune). Il est indiqué que les devis des travaux seront à signer la semaine prochaine.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Le panneau sens interdit à Beurepaire sera remplacé prochainement.
- ✓ Il est évoqué la possibilité de réaménager le terrain de boules à la salle des fêtes et de créer une aire de jeux pour les enfants.
- ✓ La mise en page de la Feuille de Chou a pris un peu de retard mais son impression et sa diffusion seront réalisées la semaine prochaine.
- ✓ Il est évoqué la réception par de nombreux habitants d'un courrier émanant de la Compagnie Générale des Eaux, qui propose aux abonnés une assurance pour les fuites d'eau, ce qui est un leurre car dans la majorité des fuites, celles-ci se produisent avant compteur, elles sont donc à la charge de la collectivité et les fuites qui se produisent après compteur sont prises en charge par les assurances habitation et réparables à des coûts souvent largement inférieurs par les plombiers.
- ✓ Suite à la diffusion du dernier compte-rendu de réunion du SIRTOM, des élus ont été surpris quant aux importantes quantités déposées en déchetterie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.





L'actualité communale et intercommunale

NOTRE COMMUNE ET LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DE PERCHE

Depuis le 1er janvier 2017, nous sommes en communauté de communes avec 23 autres communes, celles de l'ancienne communauté de communes des Portes du Perche et celle du Perche Thironnais avec également la commune de Frazé qui appartenait précédemment à la communauté de communes du Perche Gouët de Brou.

Comme il vous a été annoncé précédemment, le siège social de notre nouvelle communauté de communes se trouve à l'hôtel de ville de La Loupe.

C'est à cet endroit que vous pouvez vous renseigner sur les transports scolaires de vos enfants qui se rendent au collège de La Loupe ou dans un établissement secondaire de Nogent le Rotrou.

Pour ceux qui vont à titre dérogatoire dans une autre ville du département, des informations vous seront également données.

Les points positifs de cette nouvelle communauté de communes, c'est que nous apprenons à travailler ensemble et nous confrontons nos méthodes de concertation et nos processus de prises de décisions.

C'est évidemment complexe et nous avons de nombreuses incertitudes concernant nos financements et la meilleure façon d'aider nos territoires qui sont assez disparates.

Notre commune s'est elle battue depuis plusieurs années pour garder ses commerces ce qui n'est pas forcément le cas d'autres communes, c'est une réelle mutualisation de nos efforts qui pourra permettre de conserver ensemble des services de qualité.

Nous sommes bien sûr dépendants de la politique de l'Etat, de la Région et du Département.

Pour cette année, les aides à la mise aux normes des systèmes d'assainissement individuel sont maintenues.

Au niveau de la fiscalité, l'impact de cette nouvelle communauté de communes sera très faible d'autant que notre conseil municipal n'a pas voté d'augmentation sur sa part dans les impôts locaux.



Hôtel de ville - Place de l'hôtel de ville
28240 La Loupe

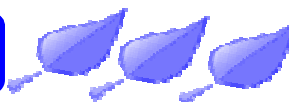
02 37 81 29 59
cdc@terresdeperche.fr

ZOOM SUR UNE EMPLOYÉE INTERCOMMUNALE : GHISLAINE GODARD

Ghislaine travaille pour notre syndicat scolaire depuis plus de 10 ans. Ses fonctions au sein de notre collectivité ont évolué au fur et à mesure des années. A ce jour, elle est responsable du Point Accueil de l'école de Montlandon le matin et après la classe à l'école de Champrond en Gâtine.

Elle assure également la surveillance des élèves sur le temps de la pause de midi que cela soit dans la salle du restaurant scolaire ou encore dans la cour de l'école.

Ce qui caractérise Ghislaine c'est la façon bienveillante dont elle s'occupe des élèves avec une bonne humeur constante ce qui ne l'empêche pas d'être stricte sur les règles à respecter dans la vie en collectivité et l'entente cordiale avec ses collègues et l'équipe enseignante. Cette entente étant primordiale à la vie de nos petites écoles.





L'actualité communale et intercommunale



PARC AQUATIQUE DU PERCHE



Parc Aquatique du Perche,
5 rue de La Ferrière
28240 Fontaine-Simon.

Téléphone : 02.37.81.88.70

Mail : parc-aquatique-du-perche@orange.fr

Horaires Aquagym

Période scolaire
Vacances scolaires Zone B

	Période scolaire	Vacances scolaires Zone B
Lundi	8h30 - 11h	9h
Mardi	20h	19h
Mercredi	10h15	19h
Jeudi	11h - 19h	
Vendredi	8h30	9h
Samedi	11h	

*Cours de 45 min

1 entrée : 10.00 €

Carte de 10 entrées : 80.00 €

Carte Aquagym : 210,00 €

(36 entrées aquagym, accès au bassin en semaine hors vacances scolaires, valable 1 an de date à date)

Carte Privilège : 279.00 €

(Accès illimité au cours d'aquagym, au bassin, au sauna et hammam, 6 invitations)

Tél : 02 37 81 88 79

Mail : parc-aquatique-du-perche@orange.fr

Facebook : www.facebook.com/parc.aquatique2B

Horaires Piscine

Période scolaire
Vacances scolaires Zone B
Vacances estivales

	Période scolaire	Vacances scolaires Zone B	Vacances estivales
Lundi	12h-13h30	10h - 12h 14h - 19h	10h - 12h 14h - 19h
Mardi	17h - 19h	10h - 12h 14h - 19h	10h - 12h 14h - 19h
Mercredi	15h30 - 19h	10h - 12h 14h - 19h	10h - 12h 14h - 19h
Jeudi	12h - 13h30 17h - 19h	10h - 12h 14h - 19h	10h - 12h 14h - 19h
Vendredi	17h - 21h	10h - 12h 14h - 21h	10h - 12h 14h - 19h
Samedi	14h - 18h	14h - 18h	10h - 12h 14h - 19h
Dimanche	9h - 12h30 15h - 19h	9h - 12h30 15h - 19h	10h - 12h 14h - 19h

Entrée adulte : 4.00 €

Entrée adulte Juillet-Aout : 4.70 €

Carte de 10 entrées adulte : 36.00 €

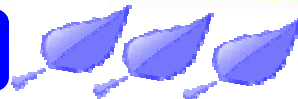
Carte Famille : 99.00 €

Entrée enfant : 3.20 €

Entrée enfant Juillet-Aout : 3.70 €

Carte de 10 entrées enfant : 26.00 €

Entrée espace détente : 10.00 €





L'actualité communale et intercommunale



CARTE PISCINE

⇒ à retirer à la Mairie

La Communauté de Commune offre 4 entrées par an au parc aquatique du Perche (Fontaine Simon) pour les enfants jusqu'à 16 ans.



Conditions disponibles à la Mairie.



COMMÉMORATION DU 19 MARS



La cérémonie commémorative du Cessez-le-feu en Algérie s'est déroulée le 19 Mars 2017.

Lors de cette commémoration, Mr Menant, président de l'association des Anciens Combattants a déposé une gerbe au Monument aux Morts puis a lu le manifeste. Cette cérémonie a été suivie par le pot de l'amitié au Sébastopol.

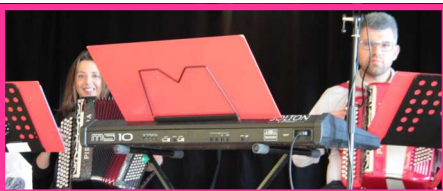


REPAS DE PRINTEMPS



L'édition 2017 du repas de printemps est un nouveau succès !

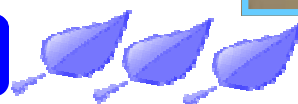
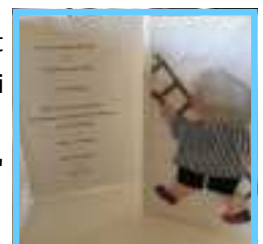
Environ quarante personnes sont venues partager un moment convivial sous un beau soleil !!! qui annonce l'arrivée de la belle saison.



Quelques pas de danse ont été réalisés lors du repas "concocté" par la Table de Claire.

En fin d'après-midi, les deux doyens de la journée Mme Guillemet Micheline et Mr Bigeault François (présents ce jour et d'origine tous deux de Champrond-en-Gâtine) ont reçu un panier garni offert par la municipalité.

La municipalité remercie également l'association "Les petites mains" pour la fabrication des jolis menus.





L'actualité communale et intercommunale



LES CONTRATS BLEUS

L'association Les Contrats Bleus est le gestionnaire de la politique petite enfance, enfance et jeunesse de la Communauté de Communes Terres de Perche.

- Pôle Petite Enfance,**
3 rue Henri Dunant, 28240 La Loupe

 - ✓ **La Coccinelle** est un Lieu d'Accueil Enfants, Parents ; Lieu de rencontre, de jeux pour les enfants de la naissance à l'entrée à l'école maternelle.
 - ✓ **Le Relais d'Assistants Maternels** a pour vocation d'être un espace d'accueil et d'échange au service des familles et s'inscrit dans une démarche de professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s et des gardes à domicile. Lieu d'échange, d'information et d'animation, c'est un espace ressource sur les métiers de la petite enfance et sur toutes les questions concernant l'accueil individuel.
 - ✓ **La Crèche, La Maison des P'tits Loups** accueille les enfants de 0 à 4 ans, lieu d'apprentissage et de socialisation. C'est avant tout un lieu de plaisir où l'enfant doit se sentir bien.
- Pôle Enfance et Jeunesse,**
rue Jean Moulin, 28240 La Loupe

 - ✓ **L'Accueil de Loisirs** pour les enfants de 3 à 11 ans les mercredis hors vacances scolaires et pendant les vacances d'Avril et de Juillet à La Loupe et pendant les vacances de la Toussaint et de Février à Vaupillon.
 - ✓ **Le Conseil Jeune Intercommunautaire** est un lieu d'éveil à la citoyenneté et à l'apprentissage de la responsabilisation.
 - ✓ **La Maison des Jeunes** est un lieu d'accueil, de vie, d'animation et de responsabilisation pour les jeunes de 11 à 18 ans. Ouverte tous les jours sauf le lundi de 14h à 18h.
 - ✓ **Les animations vacances et les séjours adolescents** courent avec le rythme de l'année et permettent aux jeunes de participer à des activités spécifiques à toutes les périodes des vacances scolaires.
 - ✓ **Le Point Information Jeunesse** est un lieu d'information et d'écoute, anonyme et gratuit. Toute l'information sur les formations, les sorties, les recherches de jobs d'été, d'activités de loisirs, etc... y est regroupée.



L'ASSOCIATION LES CONTRATS BLEUS EN PRATIQUE

PÔLE ADMINISTRATIF

Rue Jean Moulin, 28240 La Loupe

Du Mardi au Vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00

Permanences téléphoniques les lundis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

02 37 29 94 47 - mail : lescontratsbleus@orange.fr

PÔLE PETITE ENFANCE

3 rue Henri Dunant, 28240 La loupe



LA MAISON DES P'TITS LOUPS

Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h15

02 37 29 45 68 - mail : lescontratsbleus.creche@orange.fr

LA COCCINELLE

Les mardis de 9h00 à 11h15 et les jeudis de 13h30 à 16h00

02 37 29 94 47 - mail : lescontratsbleus@orange.fr

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Les mardis de 16h à 19h et les mercredis de 9h00 à 12h00

02 37 49 00 45 - 06 32 23 61 65

mail : lescontratsbleus.ram@orange.fr



PÔLE ENFANCE, JEUNESSE

02 37 29 94 47 - mail : lescontratsbleus@orange.fr

L'ACCUEIL DE LOISIRS DES 3 À 11 ANS

Toutes les vacances, SAUF Noël et Août

Garderie de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30

Temps d'accueil de 9h00 à 17h00

Vacances de La Toussaint et d'Hiver à la Salle socioculturelle de Vaupillon

Vacances de Pâques et Juillet sur La Loupe

L'ACCUEIL DE LOISIRS ADOLESCENTS (11 À 18 ANS)

Hors Vacances Scolaires :

Les mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 18h00

Les mercredis et samedis de 14h00 à 18h00

Toutes les vacances scolaires :

Du Lundi au Vendredi : 14h00 à 18h00

LE POINT INFORMATION JEUNESSE

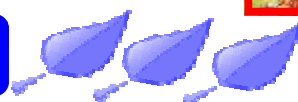
Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Hors vacances scolaires

Merci de téléphoner pour les inscriptions



Envie d'en savoir plus : lescontratsbleus.fr





● L'actualité communale et intercommunale ●



LES CONTRATS BLEUS (SUITE)

L'Assemblée Générale des Contrats Bleus aura lieu
le vendredi 19 mai à 19h
à la salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine.



LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

La Maison des Services au Public
18 rue de La Gare à La Loupe
Responsable : Frédérique AVARE

Horaires :

Lundi et Mercredi : 8h30 à 12h30
Mardi et Jeudi : 8h30 à 12h30 13h30 à 17h30



Maison
de services
au public
MSAP

C'est quoi « une Maison des Services au Public » ?

Les Maisons de services au public délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne.

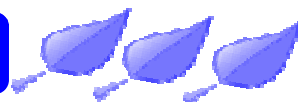
De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

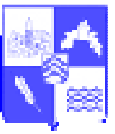
Dans une « Maison de services au public », l'utilisateur est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. A proximité de chez soi, la Maison permet d'accéder à une large palette de services.

Elle offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative...

Les Maisons, animées par des agents formés par les opérateurs partenaires, délivrent un premier niveau d'information et d'accompagnement de plusieurs natures :

- ✓ **Accueil, information et orientation** : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, législation du travail, formation), ...
- ✓ **Aide à l'utilisation des services en ligne** : télé déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne, ...
- ✓ **Aide aux démarches administratives** : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers, ...
- ✓ **Mise en relation avec les partenaires** : prise de rendez-vous, permanences partenaires dans les locaux de la Maison de services au public, entretien à distance, ...





● L'actualité communale et intercommunale ●



OPÉRATION CŒUR DE VILLAGE

Cette opération se termine et conformément à nos décisions du début de l'année, nous avons revu l'accès à l'église en créant une allée pavée dans l'axe de l'entrée. Cette allée pavée est traversée par des petites allées perpendiculaires ce qui laissent désormais des petites parties paysagères de part et d'autre de l'allée centrale de façon à respecter l'esprit d'origine de l'aménagement.

Le parvis de l'église sera préservé des véhicules comme initialement prévu.

Diverses plantes vont y être mises en place prochainement avec la commission de fleurissement en privilégiant les plantes vivaces peu consommatrices d'eau comme celles qui ont été plantées à l'arrière de l'église.

Au carrefour de la route de La Loupe et la grande rue, les pavés qui avaient juste étaient posés sur la terre, ont été scellés et jointoyés, l'arbre qui a été planté cet automne a néanmoins un espace de terre végétale autour de lui de façon à ne pas gêner sa croissance.

Les places de stationnement sur la place de l'église vont être matérialisées par des marquages au sol, il n'y aura désormais qu'une seule place pour les personnes à mobilité réduite.

Dans la grande rue, il nous restait deux places à finaliser face à l'église et du carrefour de la route de La Loupe à celui de la route de Combres, les places seront marquées par une ligne perpendiculaire.



La ruelle de La Tour est en train d'être complètement refaite et la liaison entre la place de l'église et cette ruelle vient d'être reprise. Nous avons également travaillé l'écoulement des eaux pluviales et elle sera désormais à sens unique en partant de la place de l'église.

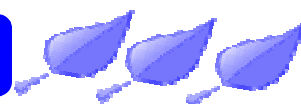
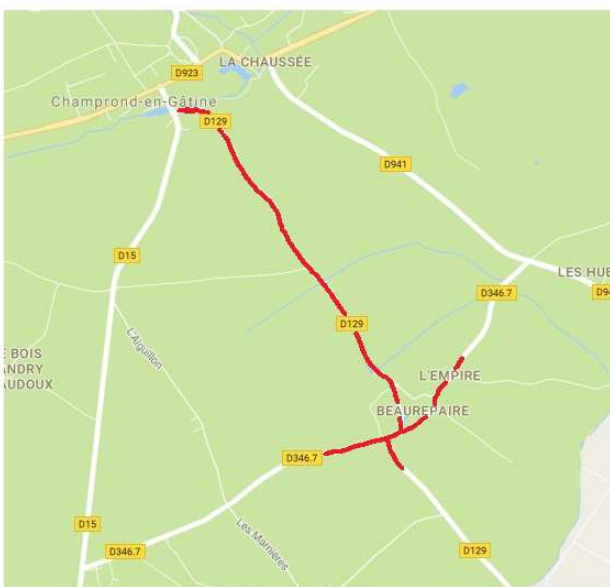


ENTRETIEN VOIRIE

Une opération d'entretien et de rénovation des routes départementales a eu lieu sur notre commune.

Cette année, c'est environ 2,5 kms de voirie dans le hameau de BEAUREPAIRE qui ont été traités avec un nouveau matériau (mélange de gravillons et goudron).

Cette opération a été réalisée par les services départementaux.



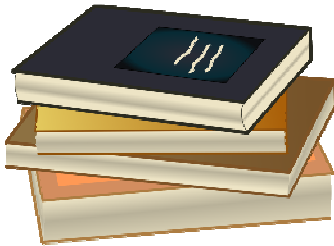


Du côté des associations

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

• Un Petit Air de Culture •

Des nouvelles !



Notre « Foire aux Livres » semble désormais être un rendez-vous incontournable des lecteurs et, cette année encore a connu un beau succès.

Nouveauté : cinq auteurs nous ont fait le plaisir de venir dédicacer leurs ouvrages et ont été, semble-t-il ravis de l'expérience... Outre Brigitte Wardavoir et André Papazian, déjà présents l'an dernier nous recevions Anne de Pasquale, ainsi que Ludovic Lecomte et Christophe PRAT représentant les éditions Ella, bien connues en Eure et Loir.



Exposants et visiteurs sont donc repartis heureux et nous avons bien l'intention de retrouver tout le monde l'année prochaine !

SLG Annulé

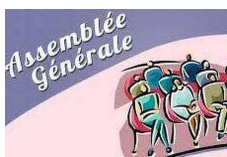
Par contre, nous avons dû prendre la décision d'annuler la sortie « Sentier Littéraire et Gourmand » prévue pour le 21 Mai prochain. Pas assez de « bras » pour mener à bien l'entreprise qui avait pourtant été un beau succès lors de sa première édition il y a trois ans.



Champrond d'Automne



Le prochain rendez vous devrait donc être « Champrond d'Automne », mais date et confirmation sont encore sous réserve : là encore, il nous faut trouver du sang neuf pour l'organisation de l'évènement...



En tout cas, la date du 14 Octobre est déjà retenue (et à retenir) pour notre Assemblée Générale annuelle qui sera cette année, comme l'an dernier, suivie d'une représentation théâtrale et d'un dîner-casse-croûte pris en commun pour tous ceux qui le souhaiteront.



Profitons de cet article pour dire et redire que l'Association est prête à accueillir à bras ouverts **toutes les nouvelles idées et toutes les nouvelles bonnes volontés.**

Qu'on se le dise !!!





● Du côté des associations ●

• **Champ-livres** •

↳ **CONSOMMER LOCAL, C'EST PAS SORCIER !**

Samedi 29 avril, presque 400 personnes se sont rendues à la salle des fêtes à pied, à vélo, à moto ou en voiture, pour visiter le mini village festif organisé par **Champ-Livres** et **Alternatiba28**, en collaboration avec **Perchemin** et **l'Amap du village**.



AU PROGRAMME :

En salle :



✓ un marché de producteurs locaux proposait en alternance, des savons, des oeufs, du boeuf et produits transformés, des madeleines, du miel, des fromages de chèvre... L'Amap avait également son stand d'information.

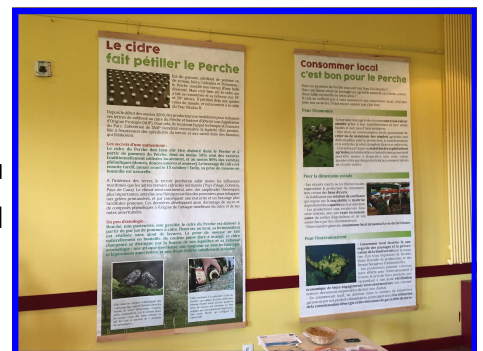
Tous les exposants étaient ravis de leur journée.

- ✓ 11h, un diaporama info climat chapeauté par l'association **Sykadap**,
- ✓ 15h, concert de Guyom Touseul, chansons impliquées pas compliquées,
- ✓ 16h, un film débat sur le circuit court.

✓ Une grande exposition prêtée gracieusement par la **Maison du Parc Naturel Régional du Perche**, sur le thème du consommer local avec bannières, textes et photographies de Patrick Bard.

✓ Une jolie fresque réalisée par des élèves de l'école du village.

✓ La **grainothèque** inaugurée ce 29 avril, qui sera mise en place définitivement à la bibliothèque dans les prochains jours. Prenez, donnez, partagez des semences potagères ou fleuries ! Sur le même principe que les boîtes à livres déjà installées chez certains commerçants mais pour les graines.



Gros succès, la grainothèque était presque vide en fin de journée.





Du côté des associations

• Champ-livres (suite) •

↳ CONSOMMER LOCAL, C'EST PAS SORCIER ! (suite)

A l'extérieur de la salle :



- ✓ Parking sur le terrain de foot,
- ✓ Allée décorée,
- ✓ Accueil avec les joyeux membres de Discosoupe qui ont, toute la journée, accueilli et proposé gratuitement aux visiteurs et exposants, des soupes, salades, aromates et jus de fruits, concoctés avec des légumes et fruits de fin de marché ou magasins, le zéro déchet était à l'honneur, chacun lavant sa vaisselle sur fond musical.



- ✓ Une buvette avec bière bio, bissap fabriqué à Champrond, café, cidre et jus de fruits bio de la **Reinette Verte**. Des tables et bancs installés sous les arbres.
- ✓ Des ateliers pour enfants, Bricolo Ecolo avec **Isabelle Besse**, Planète Sciences avec **Thomas Jolivet**, et du cirque avec **Tristan de Danse et Rêves** et **Toto de Chartres**.
- ✓ Un stand bien être avec magnétisme, soins et initiation, et conseils de nutrition.

✓ Des stands de sensibilisation au climat, à l'économie solidaire, l'écologie, le transport de proximité, la Confédération Paysanne.

✓ Un stand tout en palettes avec présentation de la "give book" réalisée par **Davy Tirloy** en palettes récupérées, qui sera mise en place prochainement dans la cour de l'école du village, les enfants pourront y cacher les livres qu'ils ne lisent plus et souhaitent donner aux autres élèves et trouver ceux dont ils rêvent dont les autres ne veulent plus.



Une journée-festival prônant le circuit court, la solidarité, le bon vivre, le zéro déchet, avec une décoration signalétique très colorée, réalisée notamment par les bénévoles venus participer aux ateliers collectifs organisés par **Champ-Livres** et **Alternatiba28**, à Champrond, en avril.

Au vu de la réussite de cette belle journée, un nouveau rendez-vous est pris pour l'année prochaine, en juin si possible, tout un week-end !





Du côté des associations

• Comité des fêtes •

* Retour sur le Bonhomme Carnaval

Après plusieurs samedis de préparation du bonhomme carnaval avec une participation active des enfants et des parents, sa parade a eu lieu le samedi 18 mars 2017.

Retrouvez toutes les photos du Carnaval sur Facebook : www.facebook.com/CdF28240



Une quarantaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont affronté le vent froid pour défiler derrière notre Minion Carnaval jusqu'à la salle des fêtes.

Nous lui avons dit au revoir en dansant autour de lui et

Notre Bonhomme Carnaval a été brûlé pour faire place au printemps.

Un conte a été lu aux enfants.

Le concours du déguisement a été remporté par une princesse et un robot.

Tous les enfants ont été récompensés de leur déguisement, ils ont apprécié leur goûter pour faire place à la danse au son de la musique de notre DJ Thomas, animateur de ce jour.

L'APE a tenu la buvette et a fortement participé à ce carnaval bien réussi.

Rendez-vous l'année prochaine !





● Du côté des associations ●

• Comité des fêtes (suite) •

↳ Fête des voisins

CHAMPROND EN GATINE

Fête des voisins



Vendredi 19 mai 2017
à partir de 19h30
Place du Panama / préau de l'école

Venez nombreux partager ce chaleureux moment de convivialité
Nous pousserons la chansonnette
Les instruments sont les bienvenus



Menu

- Salades composées
- Viandes froides
- Salade - Fromage
- Tríanon - Crème anglaise
- Café Thé Infusion
- Boissons comprises

Repas : 12€ / adulte et 6€ / enfant (moins de 10 ans)

Réservation et inscription à la Mairie avant le 16 mai 2017

02 37 49 80 20

Contact : 06 95 87 50 92 - page Facebook du Comité des Fêtes
www.facebook.com/CdF28240

Verre de l'amitié offert par le Comité des fêtes



QR Code
du Comité des fêtes





Du côté des associations

• Comité des fêtes (suite) •

↪ Feu de la Saint Jean



Place du Panama / préau de l'école

Vendredi 23 juin
à partir de 20h30

Venez nombreux partager ce chaleureux moment de convivialité

Buvette, **Soirée dansante**

Feu à la tombée de la nuit



↪ Festivités des 13 et 14 juillet

Le 13 juillet



Dîner à partir de **19h**, à la salle des fêtes.

22h : Retraite aux flambeaux. **23h** : Feu d'artifice (si la météo le permet).
Puis bal à la salle des fêtes au son du groupe GRAMOPHONE.



Le 14 juillet

8 h à 12 h 30 : Concours de pêche (Truites offertes par la municipalité).

15 h à 18h : Jeux autour de la salle des fêtes (Chasse aux trésors, etc ...).



↪ Brocante de la St Sauveur



le mardi 15 août de 6 heures à 18 heures

à la salle des fêtes



Emplacements non réservés : les exposants sont placés à l'arrivée,
Artisanat d'art à l'intérieur de la salle sur réservation.

Nous vous attendons nombreux à ces prochaines manifestations.

Contact : Marie France Moinet

06 95 87 50 92

facebook: www.facebook.com/CdF28240





Du côté des associations

• Perchemin •

Association pour les randonnées pédestres et VTT et réhabilitation des chemins.



le 9 février, **5 vététistes** sont partis de la Loupe pour un circuit de 38km vers Saint Victor de Buthon.

↳ prochaine sortie le 7 mai en forêt de Senonches

↳ le 23 avril, **40 marcheurs** ont fait la randonnée vers le Thieulin avec visite du parc des "orphelins apprentis d'auteuil "



↳ Prochaine sortie en octobre : détail dans la prochaine Feuille de chou.

Renseignements au 06 22 31 68 50
Jean Pierre Brihaye





Du côté des associations

stage de gestion du stress et du discours intérieur 2

Discours intérieur

Samedi 20 mai

Salle des fêtes de Champrond en Gâtine

9h30 arrivée et inscription des stagiaires
 10h00 théorie sur le stress et le discours intérieur
 12h00 repas en commun (à apporter)
 14h00 pratiques pour vaincre le stress et contrôler le discours intérieur
 16h00 bilan du stage
 16h15 fin du stage



Tarif : 35€

Renseignements : Marc Le Corre
 Tel mobile : 06.73.56.86.75
 Mail : marc.lecorre40@sfr.fr
 Site : www.chartres-sophrorelax.com

Samedi 20 mai à 9h30
 à la salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine.

• Chorale de Vaupillon A Portée de Voix •

Dimanche 21 mai à 15 h
 à la salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine.
 Entrée gratuite





Du côté des associations

• la Voie de l'Énergie et du Mouvement -VEM- •

↳ 4ème RIA Rencontre Internationale d'Aïkido



Tous les deux ans, l'école d'Aïkido VEM basée à Champrond-en-Gâtine met en place une rencontre internationale d'Aïkido. Ce beau rendez-vous a été organisé les 7, 8, 9 avril 2017 au château des Vaux. Le ciel bleu a également été de la partie durant ces trois jours ; ce qui a permis aux organisateurs d'y intégrer le dimanche matin en extérieur, une séance de Taiji avec le Maître Serge Hong. Plus de 60 personnes ont été hébergées au château des Vaux, avec 170 stagiaires sur le Tatami, plus de 230 personnes pour le verre de l'amitié et déjeuner du samedi, venant de 6 pays et 35 départements de France.

Tous les participants ont conservé dans leur cœur ces délicieux moments de communion et fraternité. Ils ont gardé en mémoire, le son de la viole de gambe d'Anne Sophie Eisélé à l'ouverture du stage gratuit ouvert à tous, jeunes ou anciens. Ils ont écouté avec ferveur les voix unies pénétrant les âmes, des compagnons Parachutistes rendant un dernier hymne à quatre Professeurs décédés, dirigées par Gérard Eisélé, Directeur de l'Ecole de Musique de La Loupe. Ils n'oublieront pas toutes ces belles images et sensations se succédant durant tout le week-end. Ils ont été unis sur le Tatami, dans une belle énergie commune et une nécessaire richesse des différences. Onze experts Français et Européens dans le respect profond de chacun et la tolérance ont dispensé plus de 9h d'ateliers d'Aïkido et Taiji.



Pour Roger Tran, il était nécessaire d'organiser cet Hommage à quatre enseignants, hommes libres. Les portraits furent salués par les Portes Drapeaux et le Président de l'Association des Anciens Combattants du Canton de La Loupe Bernard Gaudinot, ainsi que le Choeur de l'Union des Parachutistes.

⇒ David Eniona 2°Dan, élève de l'école d'Aïkido VEM ; portrait porté par Mickaël Laisney 2°Dan ancien Parachutiste des Forces Spéciales de l'Otan, avec un représentant du Commandant Robert Piloz de la Police Nationale.

⇒ Philippe Pivert 9°Dan, collaborateur discipline associée en 1985 de la fédération GAAN-FFAB apportant son regard d'imminent karatéka ; porté par Daniel Krafft 5°Dan Karaté, avec Fernando Da Costa de la Section Karaté du Stade Loupéen.

⇒ Patrick Dimayuga 8°Dan, homme d'esprit et de coeur, ancien membre de la FFLAB puis FFAB, choisissant sa voie de liberté avec l'Aïkido Tenshinkai Europe du Japon, devenu en 1998 Président de Shingitai Ryu, école certifiée par la plus prestigieuse association japonaise d'arts martiaux la Dai Nippon Butoku Kai ; porté par Wolfgang Wimmer 7°Dan Président allemand de la fédération Japonaise DNBK, avec Gérard Palais, Président de l'Union Nationale des Parachutistes.

⇒ Jean Pierre Lepierres 7°Dan, un des trois piliers directeurs techniques nationaux du GAAN-FFAB en 1984 avec Jo Cardot et Christian Bouché-Pillon (présent), puis fondateur de la fédération ARA ; porté par Michel Paris 2°Dan ancien Commando Parachutiste de la Marine Nationale, avec le Général de Douane Jean Yves Mahé.

Il leur a été rendu un hommage profond, affectueux et fraternel, sous le regard ému et les yeux embués des stagiaires, des anciens présidents des régions GAAN-FFAB de Normandie et Provence Alpes Côte d'Azur en 1985 et des nombreux invités présents : vice-président du Conseil Départemental d'Eure et Loir, maires de Belhomert, Champrond-en-Gâtine, Manou, St Denis d'Authou, St Eliph, St Maurice St Germain ; adjoints, conseillers de ces communes et de Les Corvées-les-Yys, La Gaudaine, La Loupe, Meaucé, Montireau.

Roger Tran-Dinh-Nhuan.





● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AYANT UNE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE **OU** HABITANT SUR LA COMMUNE.
LIBRE À VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL (fdc.champrond@gmail.com)

◎ Odile 'Tiff' ◎



Fermeture exceptionnelle : le samedi 3 juin.

Pensez à prendre vos rendez-vous que ce soit pour mariage, cérémonies ou tout simplement pour le plaisir.

Xellessya et Odile seront heureuses de vous accueillir.

Congés d'été : Le salon sera fermé le jeudi 13 juillet au soir.

Réouverture le mardi 1er août à 9h00.

◎ la Cave loupéenne ◎

La Cave Loupéenne vous accueille à LA LOUPE :
le mardi : 9h à 12h30 / 14h30 à 19h
du mercredi au samedi : 9h30 à 12h15 / 14h30 à 19h



Sommelier, caviste, **Nicolas Javoy** vous propose ses vins fins, vins pour vos fêtes, cubis, bières et spiritueux, gastronomie et produits du terroir.

Vous trouverez à la **Cave Loupéenne** tout ce dont vous avez besoin pour une parfaite réussite de vos soirées en famille et manifestations.

Nous vous proposons également une dégustation de nos produits chez vous ou directement à la cave.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.





● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

◎ Aux Gâtinettes de Champrond◎



Aux Gâtinettes de Champrond vous propose :

✓ tous ses produits entièrement faits maison au beurre des Charentes,

- sa gamme de pain, ses baguettes,
- ses viennoiseries, mini-viennoiseries,
- ses pâtisseries,



✓ toute sa gamme d'épicerie,

- des spécialités du Perche,
- des spécialités régionales.



Nos horaires d'ouverture :

de 7H00 à 19H30, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi

de 7h00 à 13h00 et 15h30 à 19h00, le dimanche

Le mercredi : Dépôt de pain au Bar Tabac Le d'Aligre

➔ Pour vos commandes : Tél : 02 37 37 08 39

mail : auxgatinettesdechamprond@gmail.com

Aux Gâtinettes de Champrond

Jean-Yves Scaviner

Place de l'Eglise

28240 Champrond en Gâtine





● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

◎ le Sébastopol ◎



Claire, Fabien et Lory vous accueillent tous les jours de 9h à 15h et de 19h à 21h.

*Ouvert Tous les Midis,
Venez découvrir une Cuisine Maison*

*Fermeture le Dimanche soir, Lundi soir, Mardi soir,
Mercredi soir uniquement.*

✓ **Menu à 12€**

*(entrée, plat, dessert et un Verre de Vin ou Limonade)
du Lundi au Vendredi Midi*

✓ **Menu à 18€90 et 23€90**
du Vendredi Soir au Dimanche Midi.

*Les deux salles indépendantes peuvent être entièrement
privatisées pour toutes vos occasions.*

*L'équipe est à votre disposition
pour tous vos événements traiteur en extérieur.
(Mariage, Communion, Baptême, Anniversaire,
Cocktail Dinatoire).*



Suivez notre actualité, sur Facebook : Le Sebastopol

Et aussi sur Tripadvisor et Mariage.net



*Soirée à thème
1er Jeudi et
Vendredi du mois
à 15€*

*1 & 2 Juin :
Duo de Brochettes*

*6 & 7 Juillet :
Soirée Mexicaine*

*3 & 4 Août :
Moules Frites*

RESTAURANT-TRAITEUR

Le Sebastopol

24 Grande Rue

28240 Champrond en Gatine

02.37.49.80.02





Les services communaux et intercommunaux

≈ Votre Mairie ≈

Tel : 02-37-49-80-20

Tel : 09-77-81-00-90

Télécopie : 02-37-49-80-26

E.Mail : contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie :

Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe

Nouveaux habitants :

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ vous inscrire sur la liste électorale,
- ✓ nous indiquer, si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.
- ✓ inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.



≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.



≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈



Relevé des compteurs d'eau

Le relevé des compteurs d'eau aura lieu entre les 18 mai et 2 juin. En cas d'absence, demandez un rendez-vous avec la mairie ou envoyez une photo du compteur par email (@ : contact@champrond-en-gatine.org).

En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures.

En cas d'urgences le soir et le week-end, vous pouvez contacter

M. Jean TAQUET au 02.37.37.35.36 ou M. Denis GRANGER au 06.77.01.60.76.

■ LE SERVICE MUNICIPAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PROPOSE AUX ABONNES DE REGLER MENSUELLEMENT LEUR FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ■



Le principe est basé sur le volontariat et les personnes intéressées doivent se déclarer au préalable et nécessairement auprès de la mairie de Champrond-en-Gâtine avant le 15 décembre pour être mensualisées l'année prochaine.

→ Le principe est le suivant : le foyer mensualisé recevra donc en début d'année prochaine un échancier de dix prélèvements calculés sur la base de 80 % de la consommation de l'année précédente et 1/10ème de l'abonnement.

Le prélèvement s'effectuera le 10 de chaque mois.

Suite au relevé du compteur, une facture de solde sera adressée aux abonnés.

Les abonnés intéressés par la mensualisation doivent retirer un dossier comprenant le contrat de mensualisation et l'autorisation de prélèvement à la mairie.





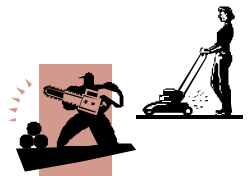
~ Pour la tranquillité à Champrond et la bonne entente entre voisins... ~

Extrait de l'Arrêté préfectoral relatif aux bruits n° 1052 en date du 21 / 06 / 96

Article 2 - Sans préjudice des dispositions du décret n° 95.408 du 18 avril 1995, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Article 3 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



Article 4 - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Puis-je faire du feu dans mon jardin ?



Nous tenons à vous rappeler que l'élimination des déchets verts par brûlage à l'air libre, est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Cependant, à condition qu'elle reste exceptionnelle et ne concerne que de faibles quantités, cette pratique peut être tolérée, sous réserve qu'il n'en résulte aucune gêne pour le voisinage et qu'elle ne présente pas de risque pour la sécurité routière et incendie.



Des crottes de chien dans les rues ...



Quoi de plus désagréable que de se promener les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines !!! Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. Il suffit de se munir d'un sac plastique, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte du chien, de retourner le sac autour, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter à la poubelle. Simple, non ?!?!?

Merci d'avance.

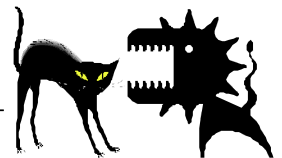


Les animaux errants dans les rues...

Lorsque vous voyez des animaux errants dans les rues, merci de contacter la mairie.

Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.

Après huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.



Entretien des trottoirs ...



Comme cela est le cas par temps de neige, les riverains doivent balayer régulièrement les trottoirs face à leur habitation.

Il en est de même quant au désherbage au pied du mur des habitations et des murs d'enceinte.

Actualisé !



SIRTOM

De Courville-sur-Eure,
La Loupe et Senonches

rue du 19 mars 1962 - 28190 Courville-sur-Eure - Tél. 02 37 23 32 63



Contact par courriel



Adresse <http://www.sirtom-courville.fr/>



Informations du S.I.R.T.O.M

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Tri des Ordures Ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu **le LUNDI MATIN (*)**.

Particularités de la collecte :

- Hameaux collectés **le MARDI MATIN (*)** : Le Grand Bois Landry, Le Petit Bois Landry, Les Cornets, La Suarderie, La Housserie ainsi que les Huberts.

- Hameaux collectés **le MARDI APRÈS-MIDI (*)** : Les Vitriers, Le Petit Beauvais, Le Grand Beauvais, Villemaigre, Le Bois des Pâtisseries, l'Orgerie.

⇒ Merci de mettre les containers à disposition dès **LE DIMANCHE SOIR** pour la collecte du lundi matin
dès **LE LUNDI SOIR** pour la collecte du mardi matin

Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les dégradations par les animaux.

* : Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte a lieu le lendemain.



🗑️ Horaires déchèterie de St Eliph

(Fermée les jours fériés)

✓ HORAIRES D'ÉTÉ du 01 mars au 31 octobre

Lundi	: fermée
Mardi	: 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
Mercredi	: 13h30 à 18h30
Jeudi	: 13h30 à 18h30
Vendredi	: 13h30 à 18h30
Samedi	: 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
Dimanche	: 09h00 à 12h00

Point de recyclage

**Téléphones portables et
cartouches jet d'encre**

Accessible à la mairie de Champrond

FNATH RECYCLAGE

**Un geste éco-citoyen pour soutenir
les accidentés de la vie**



Nouvelles conditions d'accès en déchèterie

Depuis le 1er novembre 2014, une carte est nécessaire pour accéder aux déchèteries du SIRTOM

Comment vous procurer cette carte ?

En déchèterie, vous devez remplir un formulaire et présenter un justificatif de domicile. Le gardien vous remettra votre carte directement sur place.

Les permanences sont l'après-midi de 14h00 à 18h00 :

- pour Courville, le lundi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi
- pour St Eliph, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi
- pour Senonches, le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi





EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

Année 2016

I. ORGANISATION DU SERVICE :

✓ **Périmètre desservi :**

Le territoire du SIRTOM est composé de 36 communes avec trois villes centrales (Courville-sur-Eure, La Loupe, Senonches). (Nombre d'habitants desservis : **27 137** (Chiffres Base INSEE 2016)).

✓ **Déchèteries :**

Trois déchèteries gérées par le SIRTOM sont en service (sur les communes de Courville-sur-Eure, Senonches et Saint Eliph) et desservent l'ensemble des communes du SIRTOM.

✓ **Evolution du service en 2016**

Mise en place de la filière opérationnelle de collecte des mobiliers sur la déchèterie de Senonches.

Acquisition et distribution des bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères résiduelles.

Bilan : 12 775 bacs distribués.

✓ **Collectes séparées :**

Les Emballages Ménagers sont collectés en porte à porte en camion bi-compartmenté une fois par semaine en même temps que les ordures ménagères résiduelles,

La collecte du papier (sur 73 éco-point) et du verre (sur 92 éco-point) est réalisée en apport volontaire.

Aucune collecte des encombrants en porte à porte n'est organisée par le SIRTOM.

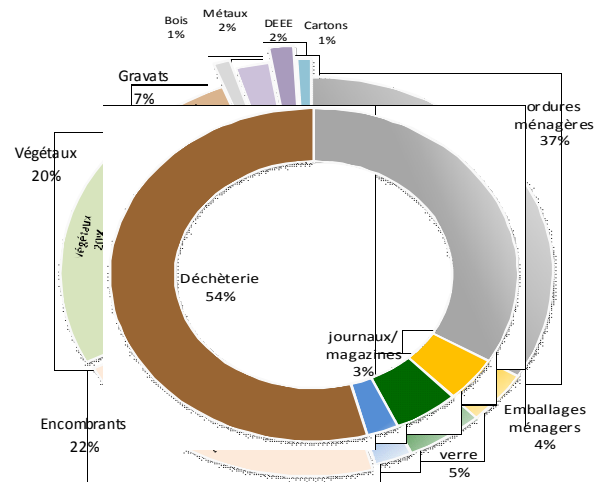
✓ **Principaux investissements :**

composteurs (380), armoire de stockage pour les déchets diffus spécifique (ex DMS), colonnes d'apport volontaire (10 verre et 4 papier), mise aux normes des garde-corps en déchèteries, acquisition/distribution des bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères.

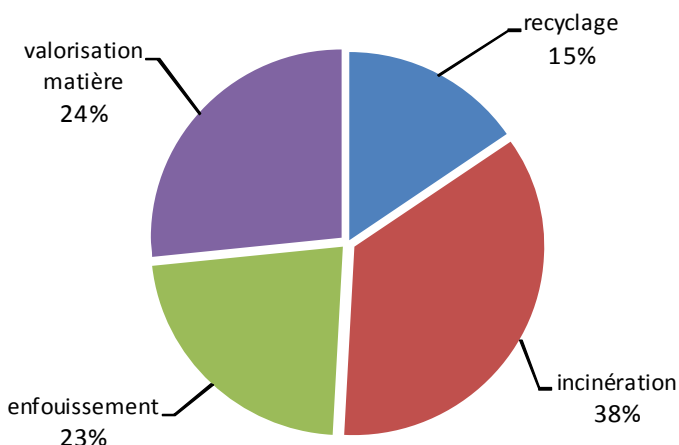
II. INDICATEURS TECHNIQUES

Quantité de déchets collectés

	tonnage	evolution (2015/2016)	ratio (kg/hab/an)
Emballages ménagers	768	8%	28
verre	898	-2%	33
journaux/magazines	442	3%	16
ordures ménagères résiduelles	5 880	-6%	217
Total OMA*	7 989	-4%	294
déchèterie	9 589	9%	353
TOTAL DECHET	17 659	3%	651



Modalités de traitement



La Valorisation énergétique (incinération) : concerne les ordures ménagères. Depuis le 06 mai 2014, une partie des encombrants est triée pour être incinérée. En 2016, ce tri a permis de détourner de l'enfouissement 71 t d'encombrant.

Le recyclage : concerne Les emballages ménagers, Le verre, Les journaux/magazines, les cartons et les métaux

La réutilisation concerne les gravats

L'Enfouissement concerne les encombrants non incinérables (enfouis avec récupération des bio-gaz).

La Valorisation Matière concerne Le bois (valorisé en combustible ou contre-plaqué), Les végétaux (transformés en compost), Les textiles (réutilisés ou valorisés en isolant).

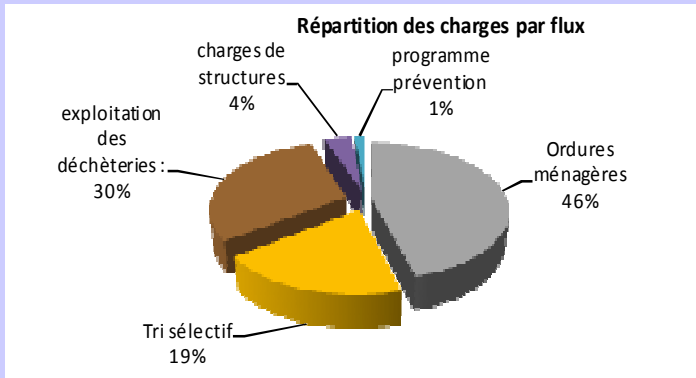


III. INDICATEURS FINANCIERS

Montant annuel global des dépenses du service et modalités de financement

Dépenses

Le montant annuel global des dépenses est de 3 149 965,13 € pour l'année 2016 réparties selon les grandes catégories suivantes :



Recettes

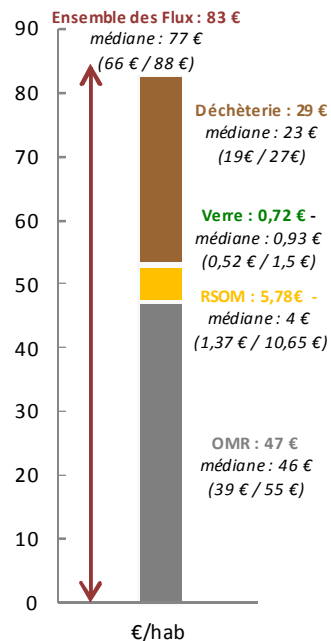
Ces dépenses sont majoritairement financées par les recettes suivantes :

	Montant	€/hab
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2 467 089,07 €	91 €
Soutiens des eco-organismes	365 356,03 €	
Aides de l'ademe (programme prévention)	38 124,00 €	
Vente de matériaux	154 353,13 €	
Redevance et apports déchèteries	129 946,57 €	
Total	3 154 868,80 €	

Coût du Service

Depuis 2013, le SIRTOM a mis en place une comptabilité analytique respectant la méthodologie Comptacoût afin de permettre un comparatif des coûts du SIRTOM par rapport à un référentiel national.

Comparatif des coûts aidés en € HT (coût aidés = dépenses - recettes)



Légende : Valeur de couleurs : donnée du SIRTOM
valeurs en italique : médiane du milieu rural
Valeurs entre parenthèse : 1^{er} et 3^{ème} quartile

IV. INDICATEURS PREVENTION

Le SIRTOM est engagé depuis 2013 dans un programme de prévention des déchets. Son objectif est de réduire les déchets générés sur tout le territoire de 7 % en 5 ans.

Exemple d'action : Opération compostage domestique

L'opération de promotion du compostage domestique a été lancée en 2010 sur 7 communes. L'opération est étendue progressivement à de nouvelles communes afin de couvrir l'ensemble du syndicat fin 2018.

Fin 2016, 25 communes étaient concernées par l'opération compostage représentant 75% des foyers du SIRTOM. 21% des foyers du SIRTOM sont équipés d'un composteur (2615 composteurs distribués).

Atteinte des objectifs

	2013	2014	2015	2016	Objectif 2017
Total OMA* (kg/hab/an)	321	316	307	294	313
Total DMA** (Kg/hab/an)	651	680	634	647	659

Les objectifs de réduction sont atteints depuis 2015, mais les actions entreprises dans le cadre du programme de prévention doivent être maintenues suite à l'augmentation des quantités collectées en déchèteries.

Le rapport annuel complet est consultable sur le site internet du SIRTOM : sirtom-courville.fr





Numéros infos et permanences utiles

SECURITE :

S.A.M.U : 15 POMPIERS : 18 GENDARMERIE : 17

La Maison de Santé de la Communauté de Communes est située au 2, avenue du Perche à La Loupe. La Communauté de Communes a inauguré cette Maison de santé pluridisciplinaire à La Loupe le 17 février 2014.

DENTISTES à La Loupe

Dr. SACCENTI	2 impasse de la Cerisaie	02 37 81 05 12
Dr ANDREI		
Dr HEMERY	2, avenue du Perche	02 37 52 32 96
DR HAMAL		

DOCTEURS GÉNÉRALISTES à la Loupe

Dr. BIGARD	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr. SOW OUAKARA	2, avenue du Perche	02 37 49 37 59
Drs SERRY	5, rue Delaperrelle	02 37 81 19 46
Dr RICOIS	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18

SPECIALISTES à La Loupe

M. et MM LE GUERNIGOU Cabinet de sages femmes	2, avenue du Perche	02 18 00 50 11
Dr MEUNIER Psychiatre	2, avenue du Perche	02 37 28 74 66
Mme PROUVEUR SELTEMANN	2, avenue du Perche	02 37 81 21 18
Psychologue pour enfants		
M. LAUNAY Ostéopathe	17, place de l'hôtel de ville	06 67 92 22 53
Mme COLOMBELLI Diététicienne	2, avenue du Perche	02 37 21 61 82
M. LIVIU		
M. COUSIN Kinésithérapeute	2, avenue du Perche	02 37 81 13 92

M. TOULEMONDE, Mme BOHIN Kinésithérapeute	2, avenue du Perche	02 37 81 30 11
M. PERROT Kinésithérapeute	18, rue Marceau BELHOMERT	02 37 37 05 19
M. SIMEAU Podologue	17 place de l'Hôtel de Ville	02 37 52 25 67
Mme TOULEMONDE Podologue	2, avenue du Perche	02 37 81 30 11

INFIRMIERES

Mme DOLLEANS	2, avenue du Perche	02 37 81 06 58
Mme DUPIN	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mme HIRON	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
M. CHAMBON	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mle GONSARD	2, avenue du Perche	02 37 81 09 04

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

S.E.L.A.R.L. "C+Bio"	2, avenue du Perche	02 37 81 30 00
----------------------	---------------------	----------------

OPTICIENS

Optique du Gros Chêne	5 place de l'Hôtel de Ville	02 37 81 16 19
Optique Pigéard	10 place de l'Hôtel de Ville	02 37 81 07 12

PHARMACIES

Pharmacie Centrale	4 rue du 17 juin 1944	02 37 81 19 89
-----------------------	--------------------------	----------------

AMBULANCES

Ambulances Assistance Secours	3, impasse de la Cerisaie	02 37 81 24 59
Ambulances Loupéennes	27 avenue du Thymerais	02 37 81 15 66
Ambulances Thomas	2 bis, place du 11 août	02 37 81 15 66

HOPITAL

MAISON DE RETRAITE	Rue du Docteur Morchoisne	02 37 29 33 11
-----------------------	------------------------------	----------------



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DE PERCHEPlace de l'Hôtel de Ville
28240 La Loupe**PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Perche**
02 37 29 09 371 Bis rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou
Email : urbanisme.habitat.perche@gmail.com**LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC**

18 rue de La Gare 28240 La Loupe

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Site Internet de Champrond en Gâtine : Vie quotidienne / Ecole / Les assistantes maternelles

ENSEIGNEMENT :

Collège Jean Monnet	02 37 53 58 70
Ecole Champrond-en-Gâtine	02 37 37 31 57
Syndicat scolaire (Secrétariat)	02 37 81 15 04

**LA MAISON DES P'TITS LOUPS**
Crèche halte garderie

3 rue Henri Dunant à La Loupe

02 37 29 45 68

L'ASSOCIATION LES CONTRATS BLEUS

(coordonne la politique Petite enfance - Enfance - Jeunesse)

Rue Jean Moulin, 28240 La Loupe	02.37.29.94.47
e-mail : lescontratsbleus@wanadoo.fr	
Site Internet : www.les-contrats-bleus.com	


Permanences

Association / organisme	Jour et Heure	Lieu	Téléphone
ADMR (Aide à domicile en milieu rural)	Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous	11, impasse de la Ceriaise ZA La Loupe	02 37 29 90 59
Pôle Emploi	Lundi, Mardi et Mercredi : 8h45 à 12h45 et sur RDV : 12h45 à 16h45 Jeudi : 8h45 à 12h45 Vendredi : 8h45 à 12h45 et	50, rue Emile Gohon Nogent le Rotrou	Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42
ASSISTANTS SOCIAUX ANIMATEUR INSERTION ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)	Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous	16 rue de la Bruyère Mairie La Loupe	02 37 53 57 30 02 37 25 62 29
F.N.A.T.H (Fédération Nationale des acciden- tés du travail et des handicapés)	4 ^e vendredi des mois de janvier-mars-mai- juillet -septembre-novembre	Mairie de la Loupe 15h30 – 16h30	
M.I.L.O.S 28 (Mission locale sud Eure et loir - ex PAIO) Mme Lasne	Tous les mardis sur rendez-vous	Mairie de la Loupe	02 37 52 57 71
RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe	Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h – 14h à 17h Mercredi : 9h à 12h et (sur RDV) l'après-midi Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h	18 rue de la Gare La Loupe	02 37 81 38 93
RETRAITE Sécurité Sociale Caisses Complémentaires ARRCO - CICAS	1 ^{er} et 3 ^e Mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 Plus de permanence : pour tous renseignements téléphoner	Mairie La Loupe	02 37 28 57 52
RSA	S'adresser à la DGAS AS		02 37 53 57 30
SECURITE SOCIALE	Lundi et jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	12 rue de la Bruyère La Loupe	02 37 81 07 77
Office du tourisme	Mardi et Samedi 10h00 à 12h00	Gare La Loupe	02 37 81 24 00



LA FEUILLE de chou

- *Les petites annonces* •

L'édition d'été de la feuille de Chou sera distribuée :

Fin juin 2017

Date butoir de remise des informations

(événements de l'été + congés d'été) : le jeudi 15 juin 2017

À l'adresse suivante : fdc.champrond@gmail.com

Si cette date de distribution ne convenait pas pour l'annonce d'une de vos manifestations, merci de nous en informer au plus vite.

@.fr, @.com

Associations, artisans, artistes, commerçants,

Pensez à nous communiquer
votre adresse mail à
fdc.champrond@gmail.com

